

Dalloz IP/IT 2017 p.304

Présentation du Diplôme d'université en droit du numérique

Tristan Azzi, Professeur - École de droit de la Sorbonne

Marine Ranouil, Maître de conférences - École de droit de la Sorbonne

Judith Rochfeld, Professeur - École de droit de la Sorbonne

Dalloz IP/IT : Pouvez-vous expliquer en quelques mots la finalité de ce diplôme universitaire ?

Le Diplôme d'Université Sorbonne IT est conçu comme une formation de haut niveau s'adressant aux nombreux professionnels du droit qui, rencontrant des problématiques numériques dans leur pratique ou souhaitant les aborder, entendent acquérir une spécialisation à forte valeur ajoutée ou compléter certains des acquis de leurs propres expériences en la matière.

Il s'adresse donc précisément à des juristes souhaitant se spécialiser dans le droit du numérique, titulaires d'un M1 de droit ou d'un diplôme équivalent, justifiant d'au moins deux ans d'expérience professionnelle.

Dalloz IP/IT : Quels sont exactement les apports que ceux qui le suivront pourront en retirer ?

On peut résumer les principaux apports de la façon suivante :

- maîtriser les enjeux et les mécanismes juridiques particuliers attachés à l'économie numérique ;
- connaître les différentes règles spécifiques à chaque matière impliquée, que sont le droit des contrats en ligne (BtoB, BtoC, BtoC), le droit fiscal du numérique, le droit de la responsabilité civile et pénale liée aux activités numériques, le droit des services de banque et le paiement en ligne, le droit des données, publiques et personnelles, le droit de la concurrence, le droit de la preuve... ;
- acquérir une connaissance des contentieux récurrents ;
- savoir mener une réflexion et une argumentation dans l'hypothèse d'une question inédite, à partir de l'étude de multiples cas.

Dalloz IP/IT : Comment est composée l'équipe enseignante ?

La formation est dispensée par les plus éminents spécialistes de droit du numérique, qu'ils soient universitaires à l'École de droit de la Sorbonne ou praticiens eux-mêmes. Ils sont donc à même de comprendre très exactement les besoins des participants à la formation et de leur apporter les réponses et enseignements les plus pertinents.

Dalloz IP/IT : Comment se déroulent concrètement les enseignements ?

La formation est adossée à la prestigieuse École de droit de la Sorbonne (Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1). Elle a lieu de janvier à juin, à raison de deux journées par mois (les vendredis et samedis), dans les locaux de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), 21, rue Broca, 75005 Paris.

Pour plus de renseignements sur le DU Sorbonne IT : <http://www.univ-paris1.fr/fcps/formation/droit/du-sorbonne-it-en-droit-du-numerique/>

Mots

DIPLOME * Data Protection Officer

clés

:

Copyright 2017 - Dalloz – Tous droits réservés